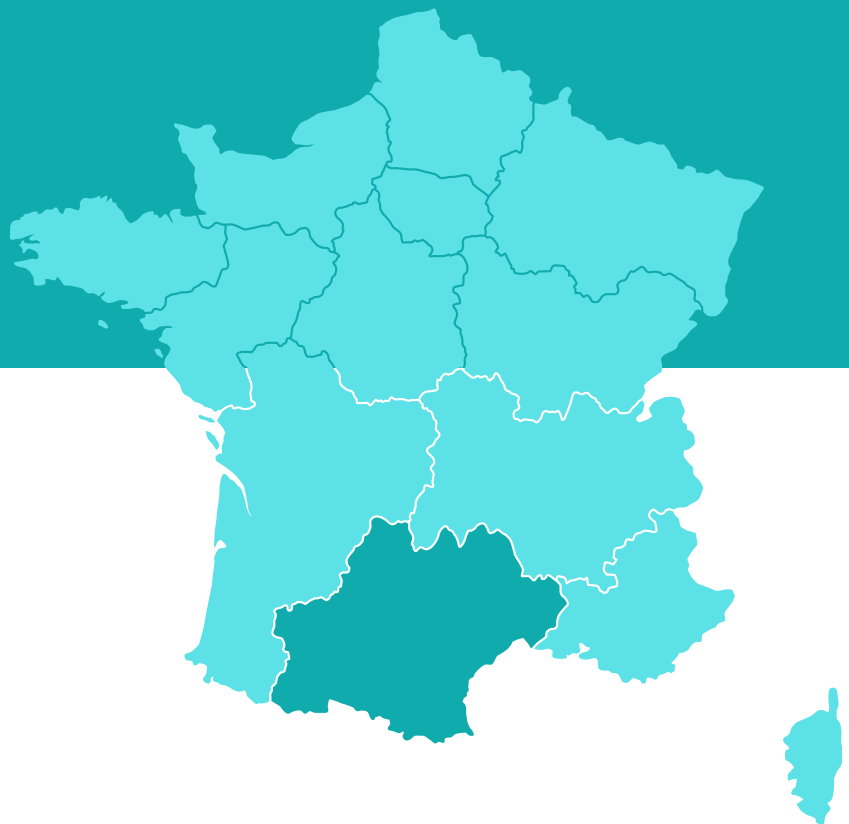


PORTRAIT

de quartiers

Alès (Gard)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

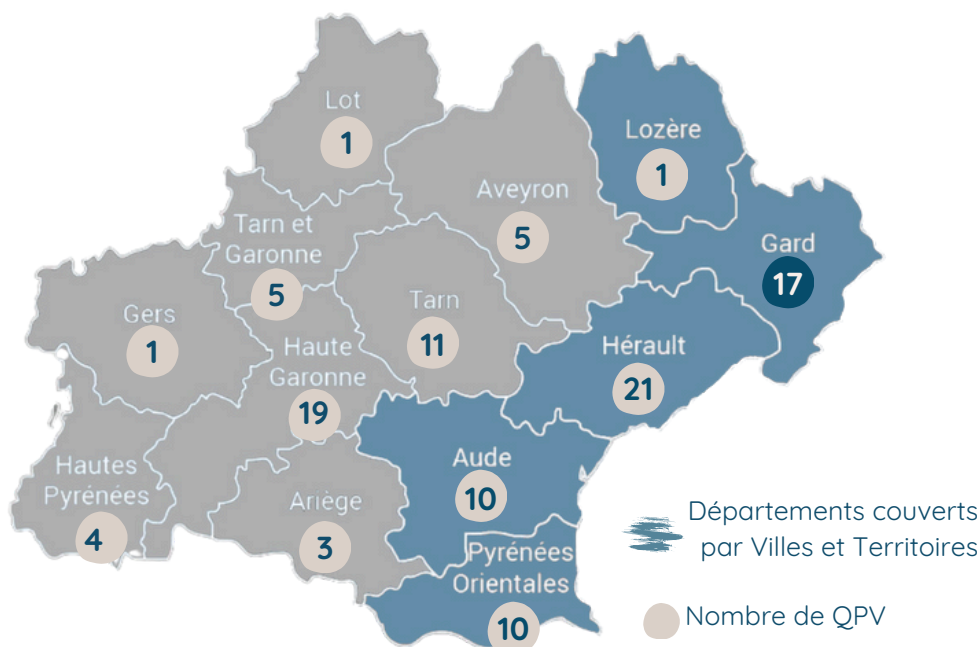
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU GARD

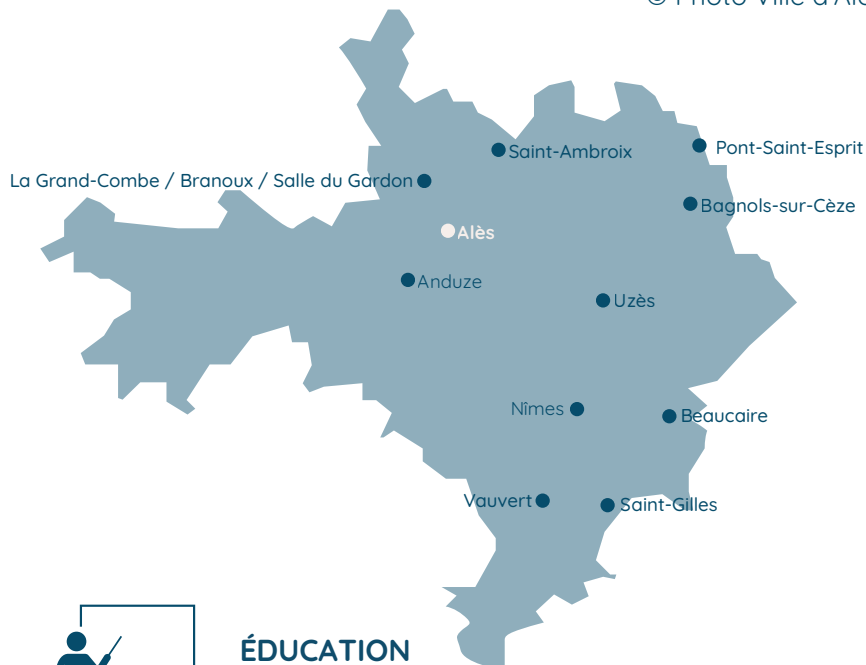
© Photo Ville d'Alès

CHIFFRES CLÉS [3]

17 quartiers prioritaires

77 683 habitants

10.3% de la population départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.1%
- Indice de jeunesse : 1.3
- Part des 75 ans et + : 8.3%
- Part des femmes : 52.7%
- Part des familles monoparentales : 31.9%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 31.7%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.7%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 12.8%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 14.6%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39.3%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 15.9%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 21.1%
- Part des logements vacants : 14%



EMPLOI

- Taux de chômage : 38.7%
- Taux d'emploi : 34.3%
- Taux d'emploi des femmes : 28.1%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 17.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 28.6%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

LE QUARTIER D'ALÈS

UN QUARTIER PRIORITAIRE AUX CONTOURS ÉLARGIS

Sous-préfecture du Gard, située à trente minutes de Nîmes et à une heure de Montpellier, Alès est une ville dotée de nombreux commerces, du 1^{er} hôpital aux normes HQE de France, d'une scène nationale (théâtre Le Cratère) et de nombreux équipements publics de qualité (médiathèque, stades, halles de sport, centre nautique, Pôle culturel et scientifique, etc.). Alès est par ailleurs reconnue comme une des cinq portes d'entrée des Cévennes, territoire classé au Patrimoine mondial de l'Unesco.

La ville d'Alès fait partie de la communauté d'agglomération d'Alès qui recense deux autres quartiers prioritaires : Anduze, et Branoux-Les Taillades-La Grand-Combes.

Le quartier prioritaire d'Alès se décompose 6 grandes secteurs :





LE QUARTIER PRIORITAIRE

UN QPV DE TYPE “CENTRE- VILLE À POPULATION ÂGÉE” [4]

Le quartier compte parmi les 17 QPV situés dans le Gard (**77 683 habitants** soit **10.3%** de la population départementale). De profil vieillissant (notamment des femmes), il recense **14 617** habitants, soit plus d'un tiers de la population municipale (**34.1%**). Le taux d'emploi y est faible et tout particulièrement chez les jeunes dont moins d'1 sur 5 a un emploi.

• Démographie

- Part des moins de 25 ans : 30.7%
- Part des 75 ans et + : 11%
- Indice de jeunesse : 0.9
- Part des femmes : 54.1%
- Part des familles monoparentales : 39.1%

• Emploi

- Taux de chômage : 41.2%
- Taux d'emploi : 34.8%
- Taux d'emploi des femmes : 32.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 19%
- Taux d'emploi des seniors : 32.2%

• Education

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 36.6%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 51.7%
- Part de la population sans diplôme : 46.4%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 11.1%

• Logement

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 15%
- Part des emménagements à 10 ans et + : 38.2%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 14.7%
- Part des ménages d'1 personne de 75 ans et + : 20.5%
- Part des logements vacants : 13.6%

Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 49%

Source

[4] Selon la typologie proposée par l'Insee

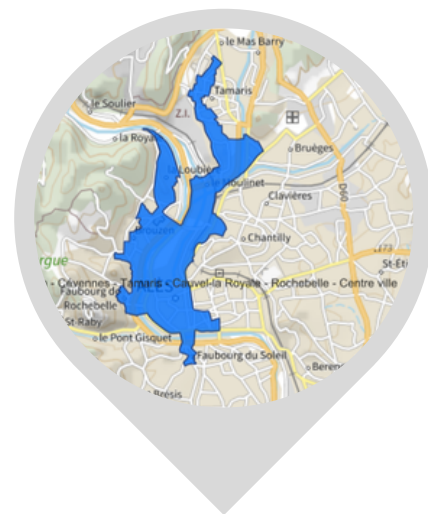
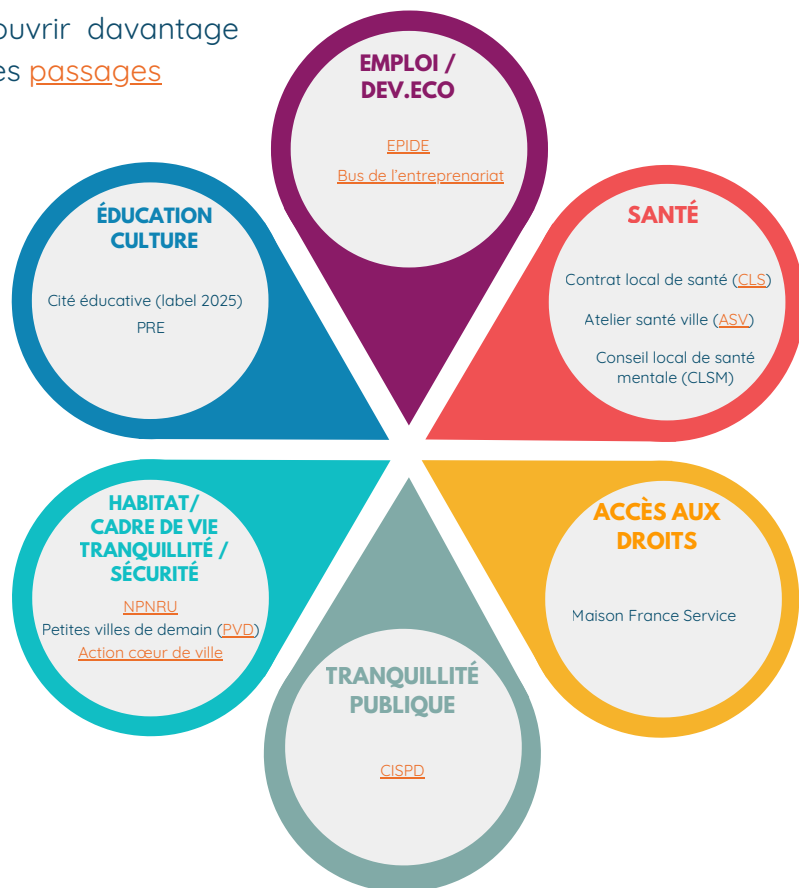
[Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie](#), n°7, juillet 2018

DISPOSITIFS LOCAUX

LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX

Nous présentons ici quelques cadres d'intervention et dispositifs localement déployés (politique de la ville et Droit commun) qui s'articulent avec l'action du contrat de ville.

Pour en découvrir davantage
Cliquez sur les passages
soulignés



Accédez à
la carte interactive du SIG Ville



LE CONTRAT DE VILLE

GOUVERNANCE

Le contrat de ville est signé à l'échelle d'Alès Agglomération, mais il est piloté par un GIP Politique de la ville qui fonctionne à l'échelle des deux EPCI membres du groupement. En partenariat avec les collectivités, le GIP établit les diagnostics territoriaux, définit les orientations des contrats de ville, organise, anime et coordonne les dispositifs contractuels s'y référant (PRE, etc.).

La comitologie du contrat de ville s'articule autour des instances suivantes :

- Le Comité de pilotage du contrat de ville
- Les Comités techniques du contrat de ville
- Les Comités techniques de programmation
- Les groupes de travail thématiques.

Les groupes de travail thématiques pressentis font écho aux priorités repérées dans le quartier, ainsi que certains enjeux d'articulation (groupe inter-bailleurs). Le rôle de ces groupes thématiques est pluriel :

- Elaboration d'indicateurs de suivi des actions, dispositifs et politiques de droit commun mobilisables sur les territoires prioritaires
- suivi thématique des projets de quartiers
- Echange d'informations sur les éventuelles difficultés rencontrées par les associations ou les partenaires
- Coordination et articulation avec les dispositifs de droit commun
- Communication auprès des partenaires institutionnels de l'offre de service du territoire
- Identification des problématiques émergentes et les moyens d'y répondre

, :

LES SIGNATAIRES

Collectivités

Région
Département
Alès Agglomération
Ville d'Alès
Ville d'Anduze
Ville de la Grand-Combe
Ville des Salles du Gardon
Ville de Branoux Les Taillades

Etat

Préfecture du Gard
Procureur de la République

Autres

ARS
CAF
France travail
Education nationale
MLJ
CCI
CMA
Bailleurs (5)

LE CONTRAT DE VILLE

LES GRANDES PRIORITÉS POUR LE QUARTIER

RÉUSSITE SCOLAIRE ET ÉDUCATIVE



- Mixité sociale et culturelle au sein des établissements -
- Décrochage scolaire
- Accompagnement individuel
- Valorisation des parcours de réussite
- Ouverture culturelle et sociale
- Soutien à la parentalité

ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE



- Emancipation, ouverture aux autres, découverte
- Présence sociale de proximité
- Lieux de rencontres spécifiques
- Accès aux équipements sportifs et culturels
- Implication citoyenne
- VRL
- Accès à l'emploi et à la formation

PARENTALITÉ



- Lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges
- Soutien et accompagnement
- Participation et investissement des pères
- Accès à l'emploi des parents isolés

HABITAT/CADRE DE VIE



- Mobilité des habitants
- Amélioration du cadre de vie
- Amélioration de la qualité des logements
- Revitalisation par le développement de l'activité économique

LIEN SOCIAL



- L'intergénérationnel, la mixité sociale et culturelle
- Promotion VRL
- Accès aux droits et au service public



Consulter le
[contrat de ville](#)

CONTACTS UTILES

Politique de la ville, Blandine Zimmermann, directrice du GIP : blandine.zimmermann@gip-pvac.fr

Déléguée de préfet, Sarah CENTOFANTI : sarah.centofanti@gard.gouv.fr

F O C U S

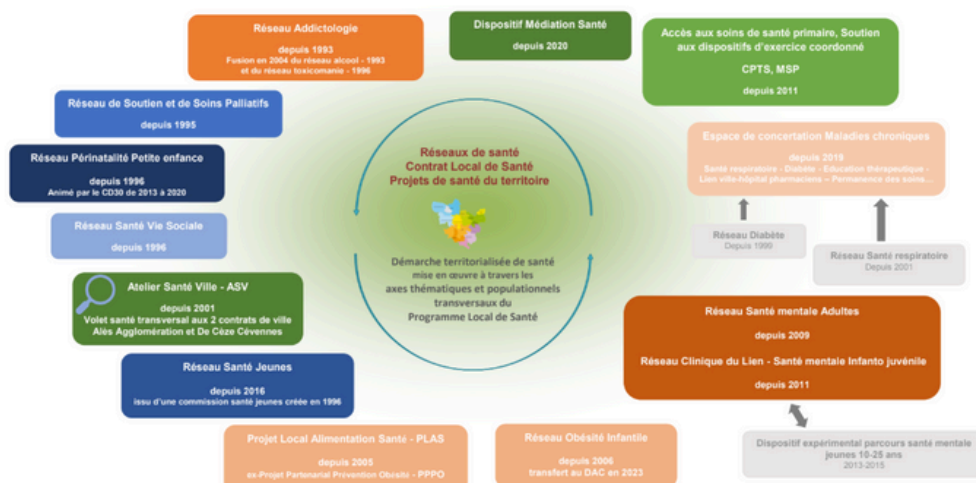
SANTÉ

L'ATELIER SANTÉ VILLE



Créé en 2011, l'Atelier Santé Ville (ASV) est transversal aux deux contrats de ville (GIP Alès Agglomération et Cèze Cévennes). Il est porté par le Pays Cévennes et animé par l'[association Reseda](#) (association organisée avec une équipe de santé publique mutualisée au service du projet local de santé). Reseda anime également le contrat local de santé (CLS) et le conseil local en santé mentale (CLSM). Historiquement la politique de santé locale est basée sur un travail en réseau et une démarche territorialisée de santé qui existe sur le bassin depuis les années 90. L'ASV entretient des liens étroits avec le Réseau Santé Vie Sociale, permettant l'articulation avec le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS).

DES RÉSEAUX DE SANTÉ ACTIFS DEPUIS LES 90'S QUI METTENT EN ŒUVRE LES AXES DU CLS PAYS CÉVENNES



[Schéma](#) a retrouver sur le site de RESEDA



L'ATELIER SANTÉ VILLE

La Coordinatrice de l'Atelier Santé Ville est intégrée dans l'équipe de santé publique mutualisée portée par l'association Reseda, et assure ainsi l'association des territoires de la politique de la ville à la démarche territorialisée de santé à l'œuvre sur le Pays Cévennes.

Dans le cadre de la réécriture des contrats de ville et dans un souci de clarification, le comité de pilotage du CLS a rédigé une note stratégique qui dessine les contours de l'articulation entre le CLS et l'ASV transversal.

L'ASV devient dans ce cadre, l'un des principaux dispositifs de mise en œuvre de certains axes du CLS : "Personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité" et "Accès aux droits, à la prévention et aux soins". Il contribue également à la mise en œuvre des axes " Soins de santé primaire ", "Santé des Jeunes", "Addictions", "Nutrition" et "Santé mentale".

« L'ASV peut être comparé à une loupe sur les QPV de l'animation territoriale réalisée dans le cadre du CLS ».

Sa gouvernance et son fonctionnement

La coordinatrice de l'ASV est présente dans les instances des contrats de ville en ce qu'il en constitue le volet santé.

Elle participe également aux activités des différents réseaux et dispositifs de santé du bassin alésien qui travaillent sur les priorités thématiques et stratégiques de l'ASV. Sa participation poursuit un double objectif :

- Relayer les problématiques repérées dans les QPV, au sein des différents comités de pilotage et groupes de travail des réseaux et dispositifs de santé et s'assurer qu'elles soient prises en compte et travaillées par les réseaux.
- Promouvoir le travail en réseau et favoriser l'implication des acteurs de la politique de la ville (associations, élus, professionnels de la santé et du social etc.) dans les réseaux et dispositifs de santé.

La coordinatrice apporte également un soutien aux porteurs de projets en leur apportant un appui technique pour la réponse à différents appels d'offre notamment l'AAP des contrats de ville, mais leur relaye aussi les appels des offres diffusés par les réseaux santé.

Des projets et des partenaires

L'ASV a ainsi soutenu 23 projets sur tous les QPV du Pays Cévennes orientés vers quatre principaux objectifs : l'accès aux droits et aux soins, la santé mentale et souffrance psychosociale, les conduites addictives et la nutrition. Ces actions ont bénéficié à plus de 6000 enfants, adultes et professionnels.

FOCUS



URBAIN

LA RUE JARDIN



Après plusieurs années de travaux la principale artère du centre-ville d'Alès et du QPV d'Alès a été inaugurée le 28 août 2025.

L'objectif est de redonner de la vie et de recréer du lien social sur cette artère emblématique de la ville à travers :

- Améliorer le cadre de vie
- Encourager la vie sociale dans un quartier réhabilité
- Promouvoir le développement durable.

La transformation de cette partie du QPV s'inscrit dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Cette réhabilitation, imaginée par le paysagiste Michel Péna, a induit de nombreux travaux :

- Reprise complète des réseaux d'eau et de chauffage
- Rénovation des façades,
- élargissement des trottoirs
- Désimperméabilisation des sols
- Sur-végétalisation
- Création de percées vers les quais, divisant par dix la circulation automobile.
- Reprise des pieds d'immeuble par le bailleurs Logis Cévenols pour y installer des commerces et des services de proximité.



Pleinement inscrit dans une logique de transition, la « rue jardin », abrite 200 arbres caducs, 7.000 vivaces et 400 arbustes persistants.

Le coût total de l'opération s'élève à près de 30 millions d'euros financés par l'ANRU, l'Agglomération, la Ville, la Région, le Département, l'Agence de l'eau, la Banque des territoires, et le bailleur social.

Différentes actions d'animation de la vie sociale sur l'espace public sont également financées par le contrat de ville d'Alès agglomération.

Cette fameuse "rue jardin", co-construite avec les habitants, pour vivre mieux et heureux en cœur de ville d'Alès et bien au-delà. L'espace public, les logements et les sous terrains ont été repris : un projet exceptionnel, collectif. Une rue de mixité sociale, de vivre ensemble, où se mêlent 500 logements privés et 1 500 logements sociaux, inclus à la fois dans les dispositifs Politique de la ville et rénovation urbaine via le NPNRU qui prend notre projet en exemple. (Christophe RIVENQ, Ville d'Alès)



[Retour sur cette expérimentation](#)